

# Retraite DÈS 60 ANS



**la cgt UGICT**  
INGÉS  
CADRES  
TECHS  
La référence syndicale

## *on peut la gagner!*

### **UNE RÉFORME DE PROGRÈS SOCIAL EST POSSIBLE**

Nous revendiquons le droit à la retraite dès 60 ans avec une pension représentant au minimum 75% du dernier salaire sans autre condition que d'avoir une carrière complète, c'est-à-dire qui ne comporte entre le sortir du secondaire et l'âge de 60 ans que des périodes d'études, de formation continue, d'activité ou d'inactivité subie

(maladie, maternité, chômage, invalidité...). Cela mettrait un terme au décompte incompréhensible des trimestres « validés », « assimilés », « cotisés », etc. qui rend le système illisible. Cette réforme serait le juste retour de l'augmentation de la productivité liée entre autres à l'augmentation du niveau de qualification des salarié-es.

# RETRAITES : LE RN EST UNE ARNAQUE SOCIALE

Le RN prétend s'intéresser aux questions sociales et pourtant il n'a jamais défendu le droit à la retraite dès 60 ans pour toutes et tous, notamment pour les ingés, cadres techs. Sous prétexte de « réalisme économique » le RN rejoint le patronat et le gouvernement autour d'une idée : les retraites coûteraient trop cher. Depuis plusieurs semaines, le RN cherche à rassurer le patronat.

Jordan Bardella a annoncé, moins de 48 heures après l'annonce des élections législatives :



« L'abrogation de la réforme des retraites n'est pas une urgence » ou encore « la réforme des retraites viendra dans un second temps ».

Le RN s'est entre-temps allié avec une partie des « Républicains » dont le représentant Éric Ciotti défend la retraite à 65 ans. Autre alliée du RN, Marion Maréchal défend la retraite à 64 ans.

VS  
RN

■ Retraite dès 60 ans pour toutes et prise en compte des années d'études



Pour le RN l'âge légal à 60 ans ne vaudrait que pour les personnes qui ont commencé à travailler avant 20 ans. Marine le Pen affirmait pendant la campagne présidentielle que sa réforme visait à inciter les jeunes à entrer plus tôt dans la vie active. Or, cela pénaliserait une génération qui rentre plus tard dans le monde du travail, du fait de l'accroissement du nombre de diplômé-es dans le supérieur.

■ Indexation des retraites sur les salaires



Actuellement les pensions sont indexées sur les prix, cette méthode d'indexation instaurée avec la réforme Balladur dans les années 1990 est très défavorable aux salarié-es, car le salaire moyen évolue toujours plus vite que les prix tels que mesurés par l'Insee sur les périodes longues.

■ Baisse des cotisations sociales



Le RN propose des baisses de cotisations sociales pour « inciter » les entreprises à augmenter les salaires. Ces mesures mises en place depuis plus 30 ans, notamment sur les bas salaires, sont financées par nos impôts (TVA, impôt sur le revenu, etc.) et coûtent des milliards d'euros par an tout en vidant les caisses de la Sécurité sociale et donc de nos retraites. Elles conduisent au tassement de nos revenus car les entreprises ne veulent plus augmenter les salaires par peur d'en perdre le bénéfice.

■ Abandon des annuités



À cause des réformes qui se sont succédées, il faut 43 annuités de cotisation pour partir à la retraite à taux plein (sans décote) pour la génération née à partir de 1965. Le RN ne souhaite pas revenir dessus. L'Ugict-CGT défend quant à elle le droit de partir à la retraite dès 60 ans pour toutes et tous avec 75% du dernier salaire en prenant en compte les carrières hachées.

■ Indexation automatique des salaires sur l'inflation



La mise à mal de la reconnaissance des qualifications a créé un décrochage du salaire des ingés, cadres et tech. Le tassement des salaires (l'ensemble des salaires stagne et se rapprochent du SMIC), c'est autant de revenus en moins pour financer les retraites.

## FAISONS FRONT POPULAIRE

Rien n'est écrit d'avance, pour cela il faut se mobiliser et aller voter !

La CGT appelle les ingénieur-es cadres et technicien-nés à aller voter en nombre les 30 juin et 7 juillet pour le programme du Nouveau Front populaire.

Ce programme comprend et finance :

- L'abrogation immédiate de la réforme des retraites Macron.
- Un nouveau droit à la retraite dès 60 ans.
- Indexation du montant des retraites sur les salaires.
- L'indexation des salaires sur l'inflation.

Évidemment cet appel au vote ne signifie pas pour nous un chèque en blanc. Dès le 8 juillet il faudra poursuivre la mobilisation pour que ces mesures soient appliquées le plus vite possible et pour gagner notamment la prise en compte des années d'études dans le calcul de la retraite. Toutefois, face à l'arnaque sociale et au danger démocratique que représente le RN, un autre chemin est possible qui nous permette de gagner de nouveaux droits et libertés.

30 JUIN & 7 JUILLET  
AUX URNES CITOYEN-NES !